



18/2022

DROIT SOCIAL

MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF, IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PIEGES ET PREVENIR LES RISQUES



FORMATION EN DISTANCIEL

Contexte

L'avalanche de textes légaux, réglementaires et conventionnels à laquelle s'ajoute la jurisprudence rend l'application du droit du travail compliquée pour les employeurs. Cette formation revient sur les notions fondamentales en droit du travail nécessaires à la gestion des ressources humaines.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rappeler les bases essentielles du droit du travail
- Présenter les différents types de contrat de travail
- Lister les mentions devant impérativement y figurer
- Dresser un panorama des cas de rupture possible

PROGRAMME

CLASSE VIRTUELLE (6 heures)

SEQUENCES ASYNCHRONES (travail personnel estimé 4 heures)

- Le sources du droit du travail
 - La hiérarchie des normes
 - Les conventions collectives du secteur SMS
 - Le régime juridique des conventions collectives
- L'embauche et les contrats de travail
 - Les formalités liées à l'embauche
 - La période d'essai
 - Le contrat à durée indéterminée (CDI)
 - Le contrat à durée déterminée (CDD)
- La durée du travail
 - Les différents temps de travail
 - Les durées maximales de travail, la pause, l'amplitude
 - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- La rupture du contrat de travail
 - Le licenciement
 - La démission
 - La rupture conventionnelle
 - Le départ et la mise à la retraite
 - La fin du CDD

Dates / Horaires / Durée

6 heures de classes virtuelles :

- 13, 15 et 20 septembre de 2 heures
- 4 heures estimées de travail personnel asynchrone

> [s'inscrire en ligne](#)

Intervenante

Charlotte MILLET - [Présentation](#)

Public(s), pré-requis

Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel, salariés...

Accès CAMPUS* :

Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie).

Tarif

Adhérent cotisant : 500€

Capacité maximum

12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une d'évaluation à froid en ligne au stagiaire

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr



18/2022

DROIT SOCIAL



Notre réseau s'est doté d'un **Campus numérique** adapté aux différents parcours formation (formation 100% à distance, mixte, ...). Simple d'utilisation, il permet aux apprenants d'accéder aux ressources pédagogiques à leur rythme, valider leurs acquis par des activités pédagogiques variées, échanger lors de temps « synchrones » en classes virtuelles ou « asynchrones » via un forum dédié à la formation suivie, (...).

Modalités d'accès

Disposer d'un ordinateur avec une sortie son et une connexion Internet, un casque (pour votre confort), un micro (la webcam est optionnelle mais conseillée). Il est demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la formation.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil TEAMS pour nos classes virtuelles. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (tutoriel disponible sur Campus numérique et proposition de test préalable sur demande).

Vos contacts pour toute question :

- **ADMINISTRATIVE**, Martine BABELA – m.babela@uriopss-hdf.fr
- **TECHNIQUE**, Michaël VINCENT – m.vincent@uriopss-hdf.fr
- **PÉDAGOGIQUE**, Mathilde LE BIHAN – m.lebihan@uriopss-hdf.fr

